



Belgische Confederatie van de Zuivelindustrie



Confédération Belge de l'Industrie Laitière

L'organisation de branche MilkBE veut renforcer la collaboration au sein de la chaîne laitière

Déclaration lors de l'établissement de l'asbl MilkBE

Les organisations agricoles de l'Agrofront et l'industrie laitière représentée par BCZ-CBL ont une longue tradition de collaboration interprofessionnelle. Cela a commencé il y a une cinquantaine d'années avec la création des Comités pour la détermination de la qualité et de la composition du lait. A la fin des années '90, on a développé le programme d'assurance-qualité appelé Qualité filière lait (QFL), suivi en 2006 par l'établissement de la Commission nationale interprofessionnelle laitière (CNIL). Même dans les moments plus difficiles, les maillons de la chaîne laitière ont trouvé des solutions pour collaborer plus étroitement. Ainsi 'Le code de conduite pour les relations entre les fournisseurs de lait et les acheteurs de lait' a été signé fin 2009, à peine quelques mois après la crise laitière. Après 2 ans de préparation intense, les organisations agricoles et BCZ-CBL ont lancé le 'Monitoring de durabilité du secteur laitier' en 2014 dans l'ensemble de notre pays. De cette façon la chaîne laitière stimule les initiatives de durabilité dans les domaines de la production laitière, de la collecte de lait et de la transformation laitière.

Beaucoup d'initiatives ont été créées via des structures de concertation interprofessionnelles informelles. Alors que les autorités se retirent à plusieurs niveaux de la gestion des dossiers et vu l'importance croissante d'une chaîne laitière qui fonctionne bien, les organisations agricoles et BCZ-CBL ont décidé de formaliser leur collaboration dans une organisation de branche. La France et les Pays-Bas ont déjà pu démontrer avec le CNIEL et ZuivelNL quel est le potentiel d'une organisation de branche officielle.

Engagement

Par la présente, les organisations agricoles de l'Agrofront et la BCZ-CBL s'engagent à :

1. Créer l'asbl MilkBE, organisation de branche de la chaîne laitière, et à consolider et renforcer ainsi la collaboration interprofessionnelle actuelle dans une structure juridique formelle.
2. Propager ensemble les ambitions du secteur laitier et chercher ensemble les réponses aux questions sectorielles et sociétales.
3. Augmenter encore via MilkBE la durabilité dans la chaîne laitière en Belgique.
4. Etre actif via MilkBE dans les domaines où la collaboration entre les maillons dans la chaîne laitière conduit à une plus-value et à des situations win-win pour chacun des maillons. Dans un premier temps cela concerne:

- a. La qualité et la composition du lait,
 - b. Des systèmes d'assurance pour la Qualité Filière Lait (QFL),
 - c. La sécurité alimentaire,
 - d. La durabilité dans la chaîne laitière, et
 - e. Les relations entre les producteurs et l'industrie laitière.
5. Parler d'une seule voix partout où possible et souhaité.
 6. Soutenir et promouvoir la bonne image de la chaîne laitière entière en général et du lait et des produits laitiers en particulier.
 7. Mettre à disposition et à diffuser de l'information concernant le secteur laitier et le marché laitier.
 8. Collaborer avec des organisations partenaires afin de réaliser les objectifs visés.
 9. Collaborer avec les autorités aux niveaux fédéral et régional et se coordonner pour veiller à l'application des règles de jeu uniformes pour l'ensemble du pays.

Membres et partenaires

Les membres sont des organisations qui représentent les maillons de la production et de la transformation du lait :

1. Les organisations agricoles de l'Agrofront (ABS, BB et FWA) comme représentants de l'élevage laitier
2. BCZ-CBL comme représentants de l'industrie laitière

Des autres organisations peuvent devenir partenaires de l'organisation de branche MilkBE dans la mesure où elles sont actives et importantes pour le secteur laitier. Le Conseil d'Administration de MilkBE décide de l'affiliation des partenaires.

Début MilkBE

MilkBE commence immédiatement ses activités et exécutera les tâches suivantes pour débiter :

1. L'organisation et la gestion de Monimilk, un programma qui fait exécuter chaque année 1.700 analyses par des labos agréés sur des contaminants potentiellement présents dans le lait. Ce programme est repris au Fonds budgétaire de la santé animale – produits laitiers.
2. Le remboursement de la valeur du lait en cas de botulisme dans une exploitation laitière. Ce volet est aussi repris au Fonds budgétaire de la santé animale.
3. L'affiliation et le fonctionnement du comité belge de FIL, la fédération laitière mondiale (International Dairy Federation). Au niveau mondial, FIL est actif dans les domaines des produits laitiers, de la santé, de la durabilité, de la sécurité alimentaire – qualité, et des standards de produits.
4. Enfin, les 4 structures de concertation informelle actuelles seront intégrés dans MilkBE comme des groupes de travaux formels. Cela concerne le Groupe de travail interprofessionnel GTI QFL, la CNIL, la concertation interprofessionnelle Durabilité et la Concertation interprofessionnelle "relations entre producteurs et l'industrie laitière".

MilkBE sera financé par une contribution perçue le lait, payée tant par les éleveurs laitiers que par l'industrie laitière. La nouvelle contribution pour MilkBE est entièrement compensée par une réduction de la contribution pour le lait dans le Fonds budgétaire de la santé animale.

Le secrétariat siègera dans les bureaux de BCZ-CBL, Kol. Begaultlaan 1A Bus 11, 3012 Leuven.

Responsabilité sociétale

Avec MilkBE, les organisations agricoles et BCZ-CBL font un nouveau pas dans le sens d'une plus grande collaboration entre les 2 maillons de la chaîne laitière. Dans le passé, cette collaboration a déjà prouvé qu'elle peut mener à des avantages et à des situations win-win, tant pour les producteurs laitiers que pour l'industrie laitière. Les expériences à l'étranger le confirment également.

MilkBE s'engage à constituer une chaîne laitière forte, dans l'intérêt de tous ses membres, mais également dans un contexte plus large où le secteur veut assumer ses responsabilités sociétales.

Rédigé le 18 mars 2019, 't Stappeshof à Merchtem.



Sonja De Becker
Président Boerenbond



Catherine Pycke
Président BCZ-CBL



Marianne Streel
Président FWA



Hendrik Vandamme
Président ABS
